

CONCERNE : CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Onecliv.vet Sàrl

1. Parties et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent exclusivement les relations contractuelles entre :

Onecliv.vet Sàrl

Route de Bas-Vièze 12
1875 Morgins – Suisse
IDE CHE-409.149.018

(ci-après « le Prestataire »)

et tout vétérinaire ou cabinet vétérinaire professionnel
(ci-après « le Client »).

Les services sont exclusivement destinés à des professionnels (B2B).
Toute application du droit de la consommation est exclue.

2. Hiérarchie contractuelle

Les présentes CGV font partie intégrante de tout contrat signé.

En cas de contradiction entre :

1. le contrat signé,
2. les présentes CGV,
3. tout document annexe,

le contrat prévaut, puis les CGV.



3. Objet

Le Prestataire fournit une solution technique de prise de rendez-vous en ligne intégrée :

- au site internet du Client
- à l'annuaire www.onecliv.vet

La solution peut être compatible notamment avec DIANA, DIGIMIDI ou d'autres logiciels via API.

Le Prestataire agit exclusivement en qualité de fournisseur technique.

4. Conclusion du contrat

Le contrat entre en vigueur :

- à la signature du devis ou contrat spécifique, ou
 - à l'acceptation écrite de l'offre.
-

5. Durée

Le contrat est conclu pour une durée ferme, irrévocable et incompressible de trois (3) ans.

Aucune résiliation ordinaire anticipée n'est possible durant cette période.

À défaut de résiliation dans les délais prévus, le contrat est reconduit tacitement pour une nouvelle période de trois (3) ans.

6. Résiliation

La résiliation est possible uniquement :

- à l'échéance contractuelle,
- moyennant un préavis écrit de 180 jours.

Toute résiliation doit être notifiée par courrier recommandé.

La date du sceau postal fait foi.

Une résiliation ne libère pas le Client de son obligation de paiement jusqu'au terme contractuel.

La cessation, la vente, la fusion ou toute modification juridique du Client ne libère en aucun cas celui-ci de ses obligations contractuelles.



Le Prestataire peut résilier avec effet immédiat pour justes motifs, notamment :

- non-paiement,
 - violation grave du contrat,
 - usage illicite de la solution.
-

7. Conditions financières

- Paiement par tranche de six (6) mois à l'avance
- Frais de mise en service facturés à la signature
- Aucun essai gratuit

Les montants sont dus indépendamment de l'utilisation effective de la solution.

Toute évolution du nombre de praticiens entraîne une facturation complémentaire immédiate pour la période restante.

8. Retard de paiement

Le retard commence à l'échéance de la facture.

Intérêts moratoires : 5 % l'an (art. 104 CO).

Frais de rappel :

- CHF 15.– premier rappel
- CHF 25.– deuxième rappel

En cas de non-paiement persistant :

- suspension immédiate du service sans préavis
- facturation du solde contractuel
- cession possible de la créance à un tiers

Les contrats constituent des titres de mainlevée au sens de l'art. 82 LP.

9. Nature du service

Le Prestataire fournit une solution technique.

Aucune garantie de résultat, de chiffre d'affaires, de visibilité ou d'acquisition de clientèle n'est donnée.



Le Client demeure seul responsable :

- de l'organisation de ses rendez-vous
 - de la gestion de ses patients
 - de la relation avec ses clients
-

10. Responsabilité

Le Prestataire n'est responsable qu'en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave.

Toute responsabilité est exclue notamment en cas :

- de rendez-vous manqués
- d'erreurs de synchronisation avec DIANA, DIGIMIDI ou autres logiciels
- d'interruption imputable à des fournisseurs tiers
- de panne réseau
- de cyberattaque
- de perte d'exploitation
- de dommages indirects ou consécutifs

La responsabilité liée aux actes vétérinaires appartient exclusivement au Client.

11. Limitation de responsabilité

En toute hypothèse, la responsabilité éventuelle du Prestataire est strictement limitée au montant total payé par le Client durant les six (6) derniers mois précédant le fait générateur.

Toute responsabilité pour perte de gain, atteinte à l'image ou dommage indirect est exclue.

12. Indemnisation

Le Client indemnise intégralement le Prestataire contre toute prétention de tiers résultant :

- d'une violation contractuelle par le Client
- d'une violation de la législation
- d'un traitement de données effectué par le Client
- d'informations inexactes fournies par le Client

Cette obligation subsiste après la fin du contrat.



13. Données

Les données des propriétaires d'animaux appartiennent au client final.

En cas de résiliation :

- suppression immédiate des données
- export possible sur demande écrite
- frais administratifs : CHF 370.– HT

Aucune conservation ultérieure n'est effectuée.

Le Client garantit que les données transmises ont été collectées conformément à la législation applicable.

14. Propriété intellectuelle

La solution, le code, les développements, l'architecture, les API, les éléments graphiques et la structure restent la propriété exclusive du Prestataire.

Le Client bénéficie d'un droit d'utilisation non exclusif, non cessible, limité à la durée du contrat.

Toute reproduction, modification ou revente est interdite.

15. Transfert du contrat

Le Prestataire peut transférer tout ou partie de ses droits et obligations à un tiers.

Le Client ne peut transférer le contrat sans accord écrit du Prestataire.

16. Force majeure

Le Prestataire n'est pas responsable en cas de force majeure, notamment :

- catastrophe naturelle
 - panne générale réseau
 - décision administrative
 - événement imprévisible et indépendant de sa volonté
-



17. Modification des CGV

Le Prestataire peut modifier les présentes CGV.

La version en vigueur est celle publiée sur le site internet.

18. Droit applicable et for

Les présentes CGV sont soumises exclusivement au droit suisse.

For juridique exclusif :
Canton du Valais.